REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE FINACIER ET DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE Ist DISTRICT COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

OFFICE OF PUBLIC PROCUREMENT

DECISION N°__018___/26 /D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP
PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 018/AONO/CAYI/SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 19/02/2026,
POUR L'ATELIER DE VULGARISATION ET DE FORMATION DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1er

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1er,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé

Et conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics.

DECIDE:

Article1er: les lettres commandes objet de l'Appel d'offres national **N° 018/AONO/CAYI/SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 19/02/2026 POUR L'ATELIER DE VULGARISATION ET DE FORMATION DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1er :Lot1 : Formation des élus locaux Lot2 : Atelier de vulgarisation du manuel de procédure administrative et financière , Lot3 : formation sur les techniques de communication et de mobilisation** sont attribuées à **EL-TECH** , TEL : 699223634, représenté par Madame ADIBILINSA BONGA Diane, Directeur Général pour un montant TTC 14 995 688 (quatorze millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille six cent quatre-vingt-huit FCFA) pour chaque lot.

Délai d'exécution des travaux: 1 (un) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 07/04/2026

Le Maire

(e) ABOUNA JEAN MARIE